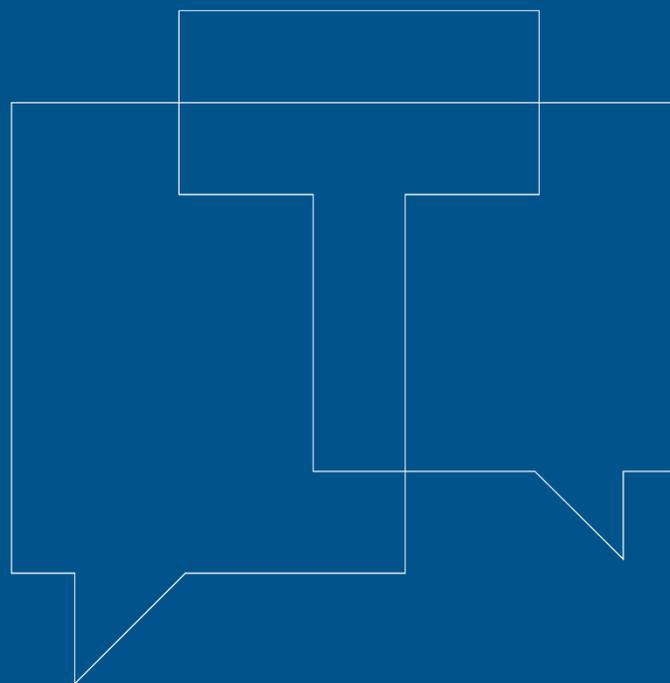


COMPTE RENDU DE RENCONTRE 6

Comité de liaison avec le milieu
Davie-Lévis

Préparé par : Transfert Environnement et Société
Rencontre du 3 décembre 2024



Préparé pour :

DAVIE



TRANSFERT
ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

TABLE DES MATIÈRES

NOTE D'INTRODUCTION	II
1. SOMMAIRE.....	III
2. COMPTE RENDU	1
MOT DE BIENVENUE.....	1
OBJECTIFS DE LA RENCONTRE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	1
RETOUR SUR LA RENCONTRE DU 10 SEPTEMBRE 2024	1
PRÉSENTATION DE LA DERNIÈRE INFOLETTRE.....	3
PRÉSENTATION DU RAPPORT D'AMBIANCE SONORE PAR SOFT DB	3
POINTS STATUTAIRES	9
POINTS VARIA	11
CONCLUSION.....	12
ANNEXE I PRÉSENTATION FAITE LORS DE LA RENCONTRE	13

NOTE D'INTRODUCTION

Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert), a été mandaté par Davie (Chantier Davie Canada Inc.) pour assurer l'animation et la facilitation des échanges, ainsi que la prise de notes lors des rencontres du Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis.

Ce document n'est pas un verbatim, il vise à rapporter le plus fidèlement possible les principaux éléments qui ressortent des échanges tenus. Il a pour objectif de refléter les questionnements, commentaires et préoccupations lors de la rencontre. Ces éléments ont été regroupés par thématique et sont résumés à titre indicatif. Le contenu de ce compte rendu ne peut être considéré comme les paroles textuelles (citations) de Davie ou des personnes qui ont participé à la rencontre. La vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur sont les principes qui ont guidé l'élaboration du document.

Il faut rappeler que les investissements au chantier Davie sont un projet en cours soumis à des changements et modifications. Les réponses fournies au Comité le sont en toute bonne foi et au mieux des connaissances et de la compréhension actuelles de Davie.

1. SOMMAIRE

La sixième rencontre du Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis s'est tenue le 3 décembre 2024, au Chantier, à Lévis. Treize membres se sont réunis pour discuter, entre autres, d'enjeux sonores à la Davie et assister à une présentation du rapport d'ambiance sonore réalisé par Soft dB.



Mardi 3 décembre 2024



Chantier Davie Canada



18 h à 20 h 30



13 membres présents

Présences :

Catégorie	Secteurs	Nom	Présence
Membres	Voisinage	Isabelle Cossette	Présente
		Odile Lamontagne	Présente
		Alexandre Latendresse	Présent
		Jean Madore	Présent
		Guy Patenaude	Présent
		Liz-Ann Picard	Présente
		Roger Picard	Présent
		Éric Vignola	Présent
Membres	Milieu municipal et gouvernemental	Pierre-Luc Therrien	Présent
		Patrick Hamelin	Présent
		Amélie Landry	Présente
		Claudia Murphy	Absente
Membres	Groupes environnementaux, sociocommunautaire et économiques	Audrey Beaumont-Drouin	Absente
		Sabrina Lemieux (substitut)	Présente
		Marie-Josée Morency	Absente
		Marielle Lumineau (substitut)	Présente
		Érick Plourde	Absent
Invités	Soft dB	Michel Pearson	Présent
		Samuel Duclos	Présent
Représentants de l'entreprise au Comité	Davie	Émilie Desmarais	Présente
		Joannie Gagnon	Présente
		Éric-Martin Gallant	Présent
		Suzanne Larouche	Présente
		Marcel Poulin	Absent
Facilitation et coordination du Comité	Transfert Environnement et Société	Alexandra Boileau	Présente
		Marc-Olivier Fortin	Présent
		Laurie Jeanne Beaudoin	Présente

Principales préoccupations partagées

- Les enjeux de circulation près du Chantier.
- L'arrivée fréquente de nouveaux bateaux et les fortes lumières qui les accompagnent.



- L'impact sonore des activités du chantier Davie en opération et durant les travaux de modernisation.
- La représentation des préoccupations et enjeux vécus dans le voisinage à travers l'outil de signalement (formulaire).
- La présence de la renouée du Japon le long de la clôture.

Principaux suivis et engagements

Actions de suivi résumées

- Vérifier l'intensité des lumières à l'entrée est du Chantier (en vue de diminuer l'impact pour les voisins à proximité, notamment rue Saint-Joseph) et vérifier le potentiel de réduction des éclairages lors de la présence de navires en cale.
- Discuter avec l'équipe de l'entretien de la gestion de la renouée du Japon.
- Faire une mise à jour au Comité en mars des discussions avec la Ville sur les enjeux de circulation.
- Partager l'avancement de l'implantation et de l'utilisation des stations de mesure fixes à la limite de la propriété de Davie.
- Communiquer des données sonores qui incluent les activités du chantier Davie.
- Modifier la section appel à l'action de l'infolettre pour interpeller davantage la communauté à entrer en contact avec Davie.
- Modifier le formulaire de signalement avec une question qui demande d'indiquer le secteur d'où provient l'événement.
- Partager au Comité le processus de gestion des signalements.
- Collaborer avec la Ville pour informer les nouveaux arrivants des infolettres de Davie auxquelles ils peuvent s'abonner.
- Partager au Comité les rapports de performance des infolettres à chaque rencontre (ex. : taux d'ouverture, nombre de clics, etc.).
- Coordonner une courte présentation avec la Ville pour présenter le CAFIN au Comité en mars.

Engagement

Engagement découlant de la rencontre	Responsable(s)	Échéance
Interpeller davantage la communauté à entrer en contact avec Davie à travers l'infolettre ou l'info-travaux et/ou toute autre occasion.	Davie/Transfert	En continu
Prendre des mesures fréquentes du niveau sonore des opérations de Davie.	Davie	En continu



2. COMPTE RENDU

Mot de bienvenue

M. Marc-Olivier Fortin, Directeur de projet et facilitateur de la firme Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert), souhaite la bienvenue aux membres du Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis. Mme Émilie Desmarais, Conseillère en communications, Affaires externes et numériques au chantier Davie Canada Inc. (ci-après Davie) fait de même, puis souligne que M. Marcel Poulin, Directeur, affaires externes et participation industrielle à la Davie, transmet ses salutations, mais qu'il ne pouvait pas être présent ce soir pour des raisons personnelles. M. Fortin souligne la présence de deux invités, M. Michel Pearson, Vice-président acoustique et vibrations, et M. Samuel Duclos, Chargé de projet acoustique et vibrations, tous deux chez Soft dB.

M. Fortin laisse ensuite la parole à Odile Lamontagne, citoyenne du secteur est. Mme Lamontagne informe qu'à l'issue de cette rencontre, elle quittera le Comité en raison d'un conflit d'intérêts, puisqu'elle est maintenant employée chez Davie depuis la mi-novembre. Un point a été ajouté au varia pour discuter des règles de fonctionnement et de la procédure de remplacement de Mme Lamontagne. On la remercie de son engagement depuis la création du Comité.

Un deuxième point a été ajouté au varia préalablement à la rencontre par un membre. Il s'agit de l'avis de motion provisoire du Règlement RV-2024-34-93 adopté par la ville de Lévis qui interdit la construction de nouveaux projets qui pourraient excéder la capacité de la station de traitement des eaux usées de Desjardins.

Objectifs de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

Deux objectifs sont convenus pour la rencontre :

1. Présenter le rapport d'ambiance sonore réalisé par Soft dB.
2. Continuer de travailler en collaboration avec les membres à mieux comprendre les enjeux reliés au bruit et cibler les priorités dans le cadre de la gestion de l'ambiance sonore actuelle et future au chantier Davie.

L'ordre du jour est adopté. La présentation partagée lors de la réunion se trouve en [annexe 1](#).

Retour sur la rencontre du 10 septembre 2024

Adoption du dernier compte rendu

M. Fortin rappelle aux membres que le dernier compte rendu a été envoyé le 20 novembre dernier. Une seule question est posée par rapport à la discussion qui avait eu lieu sur les activités d'embellissement au Chantier. On revient sur le passage qui mentionne que Davie aimerait que ses bâtiments se fondent davantage dans le paysage avoisinant, en embellissant ses façades ou en les camouflant. Un membre soulève une inquiétude reliée à la coupe possible des cèdres. Toutefois, Davie confirme qu'il n'y a pas de plans actuels pour retirer ces cèdres. Aucun autre commentaire n'a été apporté, ni modification demandée. Le compte rendu est considéré comme étant approuvé et



adopté. Il sera mis en ligne dans les jours suivants la rencontre.

Actions de suivi

M. Fortin passe en revue les différentes actions de suivi découlant des rencontres précédentes :

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
4 juin 2024	Fournir une carte du voisinage qui démontre les exigences réglementaires dans les quartiers en matière de bruit selon la note 98-01.	Davie	Fait. Sujet de la présente réunion (3 décembre 2024).
4 juin 2024	Vérifier l'impact perçu auprès des citoyens une fois que l'orientation des luminaires identifiés sera changée.	Davie	Davie ira sur place de soir et de jour pour mieux visualiser les luminaires problématiques.
10 septembre 2024	Suivi de la révision du plan d'urbanisme.	Transfert	À venir, en attente des détails de la Ville.
10 septembre 2024	Étudier le potentiel de mise en valeur des bâtiments du site de Davie (Paysage - bâtiments qui resteront sur le site et nouveaux bâtiments).	Davie	À venir.
10 septembre 2024	Augmenter les occasions d'échanger sur les thèmes de la densification et de la circulation entre Davie et la Ville et formaliser les instances pour y parvenir.	Davie	Une rencontre avec le Cabinet du Maire aura lieu en décembre.
10 septembre 2024	Lors du suivi des signalements au Comité, identifier la provenance des signalements, du moins identifier le secteur/quartier de provenance.	Davie	Ce point est maintenant intégré dans les graphiques présentés au Comité.
10 septembre 2024	Prévoir une communication au voisinage en lien avec les travaux dans le secteur du quai Murphy et de la grève Jolliet pour informer sur la période, le plan de circulation et le plan de gestion sonore.	Davie	La Ville a effectué une communication à ce sujet.
10 septembre 2024	S'assurer que l'entretien de la végétation planifié sur les terrains de Davie et possiblement sur un terrain voisin n'aggrave pas la problématique de présence de la renouée du Japon selon les techniques utilisées.	Davie	Suivi à faire au printemps.
10 septembre 2024	Éclaircir les règles de sécurité industrielle liées à la clôture et faire un suivi auprès du voisinage concerné (qui a de la végétation grimpante) pour trouver une solution pour maintenir l'écran végétal.	Davie	Suivi à faire à l'hiver.

Informations complémentaires :

- L'orientation des luminaires sur le Chantier : Davie a constaté une légère baisse de l'intensité des lumières dans le voisinage après avoir changé l'orientation de quelques lumières sur le Chantier. Il s'agit toutefois d'un long et complexe enjeu, en raison des différents bateaux qui arrivent et repartent. Un membre explique son inquiétude en lien



avec l'arrivée occasionnelle de nouveaux bateaux et les fortes lumières qui les accompagnent. Les lumières de l'entrée est éclairent beaucoup la rue et dérangent certains voisins.

- Contrôle de la renouée du Japon : La présence de cette plante envahissante était très élevée à l'automne. Les travaux de contrôle sont arrêtés pour l'hiver, mais il y a encore beaucoup de travail à faire.
- Un membre mentionne être très satisfait des travaux d'encrochement du côté Ouest du Chantier, à la Grève Joliette.

Actions de suivi

- Vérifier l'intensité des lumières à l'entrée est du Chantier (en vue de diminuer l'impact pour les voisins à proximité, notamment rue Saint-Joseph) et vérifier le potentiel de réduction des éclairages lors de la présence de navires en cale.
- Discuter avec l'équipe de l'entretien de la gestion de la renouée du Japon.
- Faire une mise à jour au Comité en mars des discussions avec la Ville sur les enjeux de circulation.

Présentation de la dernière infolettre

M. Fortin présente le contenu de l'infolettre du voisinage de novembre 2024. Tout d'abord, il explique que Davie est en train de mettre en place une info-travaux afin de communiquer rapidement des informations lors des travaux importants à venir.

M. Fortin questionne les membres pour connaître leur préférence quant au canal de communication à utiliser pour l'info-travaux (courriel ou texto). Les membres conviennent que les textos devraient être réservés aux messages d'urgence, comme en cas de fuite de gaz, et qu'un courriel serait plus approprié pour les communications non sensibles. De plus, le courriel permet d'inclure plus de détails et de contexte.

Mme Desmarais mentionne que l'infolettre est une plateforme vivante qui peut évoluer selon la demande des lecteurs et lectrices. Elle affirme que les suggestions des membres et de la communauté sont toujours les bienvenues. M. Fortin suggère qu'une section questions/réponses de la communauté ou du Comité soit dorénavant incluse dans l'infolettre. À ce sujet, dans la prochaine infolettre du voisinage, une boîte pour soumettre des questions sera donc insérée et les questions seront répondues dans l'infolettre suivante.

Présentation du rapport d'ambiance sonore par Soft dB

M. Fortin passe la parole à M. Duclos et à M. Pearson pour la présentation principale. L'étude réalisée par Soft dB a pour objectif d'évaluer l'ambiance sonore du quartier afin de définir une base de référence solide pour mieux analyser l'impact sonore des futures opérations de Davie sur l'environnement. L'étude a ainsi été réalisée pendant un arrêt des opérations afin de mesurer le bruit



ambient du milieu, indépendamment des activités de Davie.

Équipement de mesure



Dans la boîte de la station de mesure se trouve une carte d'acquisition connectée au sonomètre. Le microphone est équipé d'une bonnette anti-vent qui le protège également des intempéries et est munie d'un pic anti-oiseaux.

Un calibrage est réalisé avant de débuter la collecte de données.

Le sonomètre est fonctionnel entre -40 et 40 degrés Celsius.

Une station énergétiquement autonome a effectué des relevés pendant quatre jours. En prenant des relevés sur plusieurs jours, cela permet de voir des tendances ou les variations horaires notamment entre la semaine et la fin de semaine.

Faits saillants de la présentation

- Les emplacements des sonomètres pour la collecte de données ont été soigneusement sélectionnés en fonction des secteurs du voisinage définis lors de la création du Comité de liaison avec le milieu Davie-Lévis. Plusieurs facteurs ont été pris en considération afin d'assurer la pertinence et la fiabilité des données recueillies. Parmi ces facteurs, une attention particulière a été portée à l'évitement de sources de bruit notoires, telles que les thermopompes, afin de minimiser les interférences et garantir des mesures acoustiques représentatives de l'environnement sonore global.
- Après la collecte, les pistes audios sont écoutées par les spécialistes de Soft dB. On s'assure alors que rien ne vient « polluer » les résultats; par exemple un oiseau qui picore le micro, le bruit provenant des génératrices ou encore de la météo. Il s'agit de l'étape appelée « consignation ». Dans le cas de cette étude, on a retiré tous les moments non conformes des enregistrements.
- Tirés de la moyenne, les niveaux sonores les plus faibles sont présentés au Comité. En journée, les niveaux peuvent être légèrement plus élevés de 1 ou 2 dB selon les niveaux d'activité humaine, de circulation, de vent et de la faune.
- Des zonages ont été créés pour la ville de Lévis, en fonction de la densité des usages et des niveaux sonores typiques dans chaque zone. Les normes sont plus restrictives la nuit que pendant la journée. Les données sont très typiques d'un environnement urbain selon l'expérience de Soft dB. L'interprétation des données est basée sur la note d'instruction 98-01.

Une démonstration a eu lieu avec le matériel dans le bureau pour relativiser les tests. À titre de référence, lorsque personne ne parlait au Comité, le niveau de décibel était tout de même à 40 dB. M. Pearson de Soft dB précise qu’une mesure à zéro décibel (dB) n’existe pas. Il y a toujours un peu de bruit, même s’il n’est pas toujours perceptible par l’humain.

Plan d’action de Davie

Les équipes de recherche et développement de Davie, avec celle de la production et du département de l’environnement, ont examiné, à partir de ce premier rapport, les ajustements physiques envisageables des équipements afin d’identifier les zones où une réduction du bruit pourrait être réalisée. En collaboration avec Soft dB, cette analyse permettrait aussi de déterminer où concentrer les efforts de prévention et de réduction, l’énergie et l’argent dans le cadre des opérations et durant la phase des travaux de modernisation.

Deux nouvelles stations de mesure seront acquises par Davie en 2025 afin de mieux identifier les sources de bruit. Elles seront installées aux limites de la propriété pour surveiller les niveaux sonores et définir les exigences environnementales que les entrepreneurs devront respecter lors de leur présence sur le Chantier.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES	
Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de la Ville de Lévis, de Davie ou d’autres intervenants
Est-ce que « fort » est nécessairement « dérangeant » ?	M. Pearson répond qu’une multitude de facteurs peut influencer le dérangement pour un humain. Il donne l’exemple du type de son dans une situation où quelqu’un lirait sur le bord de la mer. L’ambiance sonore est au-dessus de 50 dB, mais tout le monde est heureux avec le bruit des vagues.
Est-ce que les données présentées par Soft dB respectent les normes provinciales/fédérales ?	M. Pearson fait savoir qu’il ne s’agit pas ici d’une notion de respect des normes. Les résultats sont en fait représentatifs du milieu de vie. Il s’agit de l’état actuel des choses pour les quartiers en périphéries de Davie. M. Pearson confirme cependant que les niveaux mesurés sont similaires à ce qu’on retrouve habituellement dans un quartier résidentiel.
Qu’en est-il des données sonores quand Davie effectuera des travaux d’aménagement ? Allez-vous reprendre des mesures lors de travaux ou chantiers ?	M. Duclos explique que, souvent, durant des travaux de construction, il y a plus de tolérance quant au bruit. Les normes applicables sont différentes. M. Pearson complète sa réponse en précisant qu’un nouveau cadre normatif vient d’être émis par le gouvernement du Québec pour réduire les impacts négatifs du bruit relatifs au transport et aux sources fixes. Il donne l’exemple du bruit ferroviaire, où les normes provinciales sont devenues plus strictes qu’au



RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de la Ville de Lévis, de Davie ou d'autres intervenants
	fédéral. Pour les municipalités, les nouveaux usages sont prohibés à l'intérieur de 300 mètres d'une voie ferrée à moins de mettre en place des mesures d'atténuation spécifiques. On vivait des enjeux avec des habitations, chalets, etc. de plus en plus près des voies ferrées et des routes. Le nouveau cadre normatif permet donc une meilleure réflexion en amont et une construction plus intelligente lors d'implantation de bâtiments à proximité de sources de bruit (ex. : fenestration plus performante, désolidarisation pour diminuer les vibrations, etc.), ce qui mène à des espaces de vie plus intéressants ¹ . Sur ces enjeux, le Québec était en retard par rapport à l'Europe qui a une densification plus élevée.
Les travaux sur l'Astérix étaient très bruyants.	Mme Suzanne Larouche, Directrice prévention des accidents et environnement, affirme être consciente qu'il reste du travail à faire par rapport aux activités du Chantier. Tel que les membre du Comité ont pu observer lors de leur visite, Davie met en place des efforts considérables en place pour minimiser l'impact sonore de ces travaux.
Avez-vous planifié un autre moment pour prendre des mesures pendant les opérations de Davie?	M. Fortin contextualise l'étude en rappelant qu'il s'agissait de la première étape pour connaître l'ambiance sonore dans laquelle les voisins vivent. Cela permet donc au voisinage de voir où Davie devrait se situer, puisque son objectif ultime est de se fondre dans l'ambiance sonore. Les prochaines étapes seront à préciser, mais Davie compte mettre plusieurs choses en place en vue de peaufiner ses connaissances sur le bruit et réduire son impact.
Comment décidez-vous où placer une station de mesure?	M. Duclos explique que les stations sont placées dans les aires de vie, afin d'obtenir une représentation adéquate du milieu. Elles ne doivent pas être collées sur un bâtiment pour éviter la réflexion et l'amplification du bruit (au moins à cinq mètres).
Est-ce que les stations sont parfois vandalisées?	M. Duclos confie que cela peut arriver, mais ce n'est pas fréquent. Les stations sont sécurisées avec un cadenas et une puce GPS.

¹ Consulter l'article de Soft dB : Bruit ferroviaire : Québec durcit les normes – Impacts et solutions, <https://www.softdb.com/fr/blogue/bruit-ferroviaire/>



RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de la Ville de Lévis, de Davie ou d'autres intervenants
<p>Il faudrait maintenant mesurer l'impact sonore des activités de Davie.</p>	<p>M. Pearson indique qu'il s'agit d'un processus par étape. La collecte de données était la première étape.</p> <p>M. Gallant et Mme Larouche assurent que la volonté de Davie est de réfléchir et d'implanter des mesures d'atténuation. Cette volonté est assez récente et il faut bien documenter pour investir aux bons endroits.</p>
<p>Est-ce qu'il va y avoir des mesures d'atténuation du bruit durant les travaux de modernisation?</p>	<p>M. Gallant mentionne que rapidement, après les fêtes, les stations de mesure seront installées à la limite de la propriété et des campagnes de captation sonore dans la communauté seront planifiées au besoin. Il s'agit d'un travail d'amélioration continue. Les positions des stations pourront varier selon les résultats et la provenance du bruit. En installant les stations à la limite de la propriété, on vient intercepter l'onde au moment où elle est la plus forte.</p>
<p>Le bruit varie et se propage différemment selon la hauteur. Par exemple, le bruit provenant des travaux de l'Astérix n'était pas du même niveau d'un étage à l'autre dans ma maison.</p>	<p>M. Pearson explique que le bruit est un élément complexe et varie dépendamment d'où il émane. Les stations sonores assureront une surveillance en continu. Des alertes peuvent être envoyées en cas d'activités importantes et le rapport sonore permet à Davie d'être très proactif et de mieux connaître leur site.</p> <p>Au fur à mesure des travaux, des discussions permettront d'évaluer les meilleures solutions. Davie reste à l'affût des options et des technologies à court et long terme, comme les murs acoustiques.</p>
<p>Lors de concerts d'été, par exemple à la baie de Beauport, les éclairages et le son sont très intenses. Toutefois, l'année dernière un bateau est passé et son passage a complètement coupé le son. C'est une bonne chose que Davie pense à installer des murs acoustiques.</p>	
<p>À l'ouest de votre site, y'a-t-il une période de construction qui se poursuit ou est-ce que les travaux sont terminés?</p>	<p>M. Gallant mentionne qu'il y aura deux jours de forage dans la semaine et que c'est pas mal tout ce qui est planifié.</p>
<p>Est-ce que les opérations sur le chantier Davie varient beaucoup? Est-ce principalement toujours les mêmes activités? Par exemple, peut-on dire que cinq activités constituent 80 % de vos opérations et du temps d'activités?</p>	<p>M. Gallant explique que c'est assez variable. Il mentionne que parmi les principales activités du Chantier, il y a le nettoyage des réservoirs et de la coque à l'aide d'équipement à haute pression et les camions vacuums qui viennent aspirer les eaux usées. Ce sont des opérations qui peuvent durer d'un mois à</p>



RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

Questions, préoccupations ou commentaires	Éléments de réponses de la Ville de Lévis, de Davie ou d'autres intervenants
	<p>plusieurs mois. Ensuite, la peinture de la coque nécessite un décapage au jet d'eau (hydroblasting), (environ 3 mois). Ces deux activités génèrent beaucoup de bruit.</p> <p>Tout dépend de la séquence des travaux, mais il serait difficile d'effectuer toutes les activités en même temps et de mesurer le bruit.</p>
<p>Il existe deux catégories de bruit : il y a effectivement les opérations, mais également le bourdonnement continu (climatiseur en été et chauffage en hiver). On mentionne aussi que le bruit est perçu en hauteur dans le quartier (en haut du cap), mais les résidents collés sur le Chantier « en bas » vivent aussi des inconvénients liés au bruit. Sur la rue Bourrassa, perpendiculaire au fleuve, le bruit est très fort également.</p>	<p>M. Gallant réitère que Davie travaille déjà sur certaines mesures potentielles. Il mentionne notamment qu'ils sont en train d'analyser la situation des ventilateurs utilisés pour la cale couverte (emballage blanc). Ces ventilateurs sont essentiels pour la santé et sécurité des travailleurs et utilisés pour évacuer les fumées de soudure et apporter de l'air frais à l'intérieur. Davie est en train de désigner un modèle qui utiliserait des tubulures rigides au lieu de celles flexibles utilisées actuellement. Le Chantier augmenterait l'efficacité du système de 80 % et pourrait donc potentiellement réduire la quantité de ventilateurs nécessaire et le bruit associé.</p>
<p>Combien de temps peut prendre une analyse sonore comme celle débutée par Davie?</p>	<p>M. Pearson explique que l'approche de base consiste à établir un plancher de données, en commençant par des stations sonores sur le site, à identifier les activités bruyantes et à consulter les communautés concernées pour mieux comprendre.</p> <p>L'accompagnement avec Soft dB se fera sur plusieurs années, progressivement. Il faut s'attendre à mettre du temps. Cependant, rapidement, on peut franchir des étapes importantes en éliminant les principaux et plus gros irritants. Les autres améliorations se font par la suite. Des sources moins irritantes seront perçues une fois que les sources majeures auront été traitées. Il s'agit d'un processus d'amélioration continue où Davie vise à atteindre un plateau stable, sans se fixer de date précise.</p>
<p>Il y a des activités qui n'ont pas lieu en ce moment sur le Chantier et qui vont revenir avec la relance.</p>	

Actions de suivi

- Partager l'avancement de l'implantation et de l'utilisation des stations de mesure fixes à la limite de la propriété de Davie.



- Communiquer des données sonores qui incluent les activités du chantier Davie.

Points statutaires

Dernières nouvelles de Davie dans la communauté

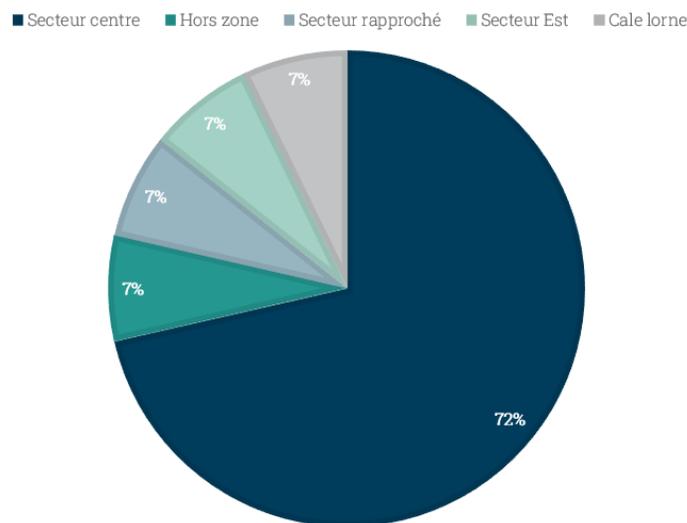
Mme Desmarais présente les dernières nouvelles concernant Davie, dont certains partenariats conclus et événements auxquels Davie a pris part.

Ensuite, Mme Larouche explique au comité la situation liée à l'article évoquant une possible contamination à l'amiante à bord d'un navire sur lequel travaille Davie. Elle précise les mesures de protection des travailleurs en place de longue date ainsi que celles récemment renforcées pour prévenir toute récurrence d'un incident similaire.

Registre des signalements

M. Gallant présente un bilan des signalements à ce jour en 2024 et le compare avec les années précédentes. Il présente également un graphique des signalements par secteur.

SIGNALEMENTS PAR SECTEUR EN 2024



Certains membres se questionnent si le nombre de signalements représente bien les préoccupations et enjeux vécus dans les quartiers voisins. Un bon échange s'en suit entre Davie, les membres et Transfert. Les principaux éléments de discussion se résument ainsi :

- Les signalements sont tous comptabilisés individuellement et pas seulement comptabilisés par thématique.

- La soirée de création du Comité était une belle preuve de l'intérêt de la population de Lévis envers Davie. Toutefois, recueillir de la rétroaction et solliciter la participation du voisinage est un exercice plus difficile.
- Il y a plusieurs facteurs qui peuvent expliquer que les gens ne signalent pas (manque de temps, méconnaissance des canaux de communication, gêne, manque de confiance ou augmentation de la confiance, etc.).
- Une raison pouvant expliquer le faible nombre de signalements est que la population est désormais mieux informée et sensibilisée aux activités du chantier Davie. Les efforts de communication sont nombreux et accompagnés d'engagements concrets. Ainsi, malgré certains enjeux, tels que le bruit ou les lumières, possiblement que certaines personnes comprennent la situation et jugent qu'il n'est pas nécessaire de signaler.
- Il est difficile pour les membres d'encourager le voisinage à signaler, comme il n'y a pas de système de communication pour faire le lien entre les membres et le reste de la population, malgré un comité bien représenté. Il s'agit plutôt du travail de l'équipe de Davie de s'assurer de joindre le voisinage.
- Il serait intéressant de mentionner plus clairement dans l'infolettre la possibilité de faire un signalement, ou de transmettre une simple question ou préoccupation à l'équipe de Davie. Il serait intéressant aussi de faire un effort pour inviter les nouveaux arrivants dans le quartier à s'abonner à l'infolettre.

Actions de suivi

- Modifier la section appel à l'action de l'infolettre pour interpeller davantage la communauté à entrer en contact avec Davie.
- Modifier le formulaire de signalement avec une question qui demande d'indiquer le secteur d'où provient l'événement (si vous faites un signalement pour quelqu'un d'autre du voisinage aussi).
- Partager au Comité le processus de gestion des signalements.
- Collaborer avec la Ville pour informer les nouveaux arrivants des infolettres de Davie auxquelles ils peuvent s'abonner.
- Changer le terme « plainte » pour signalement dans les présentations présentées aux membres. Toujours prioriser ce terme.
- Partager au Comité les rapports de performance des infolettres à chaque rencontre (ex. : taux d'ouverture, nombre de clics, etc.).

Appel d'offres et Stratégie nationale de construction navale (SNCN)

En novembre dernier, Davie a mis fin à son processus d'appel d'offres pour la modernisation de ses installations. Mme Desmarais explique que les travaux seront bel et bien réalisés et selon l'échéancier anticipé, mais avec une approche revue et structurée par phase.



Travaux à venir

Des travaux sont prévus jusqu'au 20 décembre. Au retour des congés des fêtes, dès le 6 janvier, des travaux de décapage au jet d'eau (hydroblasting) pouvant causer du bruit doivent être effectués sur la frégate.

M. Gallant précise que les travaux se déroulent de 7 h à 16 h 30 en semaine, et les fins de semaine avec des horaires réduits, débutant plus tard et se terminant plus tôt, sans jamais avoir lieu en soirée. Les membres sont donc invités à signaler tout bruit qui serait entendu en dehors de ces plages horaires.

Points varia

Règles de fonctionnement du Comité

En varia, M. Fortin aborde les règles de fonctionnement du Comité puisqu'il faudra les réviser afin d'intégrer une règle encadrant les conflits d'intérêts. Il fera parvenir aux membres un rappel des règles de fonctionnement et une proposition de modification en début d'année.

Pour remplacer Mme Odile Lamontagne, un membre suggère de prioriser les candidatures des personnes déjà intéressées lors de la création du Comité, en ciblant les personnes de son secteur, soit le secteur est. Au mois de mars, s'il y a plusieurs candidatures, une séance de travail pourrait être organisée avec les membres intéressés pour les gérer, définir les critères de sélection, et veiller à ce que le choix garantisse une bonne représentativité, en tenant compte de l'intérêt manifesté. Une mise à jour par courriel sera transmise afin de structurer ce processus d'ici mars.

Quant au renouvellement du membership, idéalement, le Comité serait formé de deux groupes pour favoriser une rotation des membres, tout en favorisant de conserver une mémoire « institutionnelle » à la table.

M. Fortin rappelle aux membres que la notion de substitut ou remplaçant s'applique aux organisations présentes dans le Comité, mais pas aux représentants et représentantes du voisinage. Dans leur cas, il suffit de s'assurer qu'au moins une des deux personnes du secteur concerné est présente à chaque rencontre.

Avis de motion adopté par la ville de Lévis

M. Fortin indique qu'un membre du Comité l'a interpellé sur une motion récente adoptée par le conseil de ville. Il invite les représentants de la ville de Lévis à s'exprimer sur le sujet. M. Hamelin, Directeur de l'urbanisme, répond que Lévis a déjà atteint la population initialement prévue pour 2046, et les infrastructures de traitement des eaux usées ont atteint leur capacité maximale. On parle de la station d'épuration Desjardins, aux abords de l'autoroute 20. En réponse, un avis de motion du Règlement RV-2024-34-93 a été adopté pour limiter tout nouveau projet augmentant la quantité d'eaux usées, comme les immeubles à condos ou logements locatifs et habitations bigénérationnelles. Les exceptions incluent les projets liés aux hôpitaux, écoles, centres de santé et services sociaux, ainsi qu'au chantier Davie.



Cet avis de motion provisoire, en vigueur pour deux ans, pourra être abrogé ou prolongé selon les besoins, avec des ajustements possibles par secteur dans le cadre d'un plan d'action sur quatre ans. À noter, ce changement n'interfère pas avec les constructions déjà autorisées. Les projets de logements sociaux et abordables pourraient également bénéficier d'exceptions, bien que leur planification prenne généralement entre trois et quatre ans.

Sujets pour 2025

Enfin, un membre suggère comme sujet d'une prochaine rencontre de discuter du nouveau [Comité d'actions pour la filière de l'industrie navale \(CAFIN\)](#) à la ville de Lévis et son lien avec Davie.

Actions de suivi

- Coordonner une courte présentation avec la Ville pour présenter le CAFIN au Comité en mars.

Calendrier 2025

Le calendrier des rencontres de 2025 est présenté aux membres. Il est approuvé par les membres. La possibilité de déplacer les rencontres de jour est soulevée, mais les mardis à 18 h demeurent le moment le plus opportun pour la majorité.

- 18 mars (au lieu de 11 mars proposé)
- 3 ou 10 juin
- 9 septembre
- 2 décembre

Conclusion

Pour clore la rencontre, M. Fortin indique aux membres qu'un questionnaire d'appréciation leur sera envoyé en janvier pour faire bilan de l'année 2024. Les réponses sont anonymes et traitées par Transfert.

La rencontre prend fin à 20 h 30.



ANNEXE I

Présentation faite lors de la rencontre





DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

01	Mot de bienvenue
02	Objectifs de rencontre et adoption de l'ordre du jour
03	Retour sur la rencontre #5 : adoption du compte rendu et actions de suivi
04	Présentation de la dernière infolettre
05	Présentation du rapport de Soft dB sur l'ambiance sonore
06	Présentation de Davie : plan d'actions
07	Points statutaires
08	Varia/Information du milieu/Calendrier 2025/Bilan 2024
09	Fin de la rencontre

3

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

- 01** Présenter le rapport d'ambiance sonore par Soft dB
- 02** Continuer de travailler en collaboration avec les membres à mieux comprendre les enjeux liés au bruit et cibler les priorités dans le cadre de la gestion de l'ambiance sonore actuelle et future au Davie.





Retour sur la rencontre #5

Adoption du compte rendu

- Compte rendu envoyé le 20 novembre 2024 pour votre lecture
- Commentaires reçus en amont de la rencontre : aucun

DAVIE



Actions de suivi

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
4 juin 2024	Fournir une carte du voisinage qui démontre les exigences réglementaires dans les quartiers en matière de bruit selon la note 98-01.	Davie	Fait. Sujet de la présente réunion (3 décembre 2024).
4 juin 2024	Vérifier l'impact perçu auprès des citoyens une fois que l'orientation des luminaires identifiés sera changée.	Davie	Davie ira sur place de soir et de jour pour mieux visualiser les luminaires problématiques
10 septembre 2024	Suivi de la révision du plan d'urbanisme.	Transfert	À venir, en attente des détails de la Ville

8

Actions de suivi

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
10 septembre 2024	Étudier le potentiel de mise en valeur des bâtiments du site de Davie (Paysage - bâtiments qui resteront sur le site et nouveaux bâtiments).	Davie	À venir
10 septembre 2024	Augmenter les occasions d'échanger sur les thèmes de la densification et de la circulation entre Davie et la Ville et formaliser les instances pour y parvenir.	Davie	Rencontre avec le Cabinet du Maire en décembre
10 septembre 2024	Lors du suivi des signalements au Comité, identifier la provenance des signalements, du moins identifier le secteur/quartier de provenance.	Davie	Maintenant intégré dans les graphiques présentés au Comité
10 septembre 2024	Prévoir une communication au voisinage en lien avec les travaux dans le secteur du quai Murphy et de la grève Jolliet pour informer sur la période, le plan de circulation et le plan de gestion sonore.	Davie	La Ville a effectué une communication à ce sujet.

9



Actions de suivi

Suivi noté le...	Description du suivi	Responsable	Suivis effectués
10 septembre 2024	S'assurer que l'entretien de la végétation planifié sur les terrains de Davie et possiblement sur un terrain voisin n'aggrave pas la problématique de présence de la renouée du Japon selon les techniques utilisées.	Davie	Suivi à faire au printemps
10 septembre 2024	Éclaircir les règles de sécurité industrielle liées à la clôture et faire un suivi auprès du voisinage concerné (qui a de la végétation grimpante) pour trouver une solution pour maintenir l'écran végétal.	Davie	Suivi à faire à l'hiver

10



Retour sur l'infolettre



davie.ca | 11

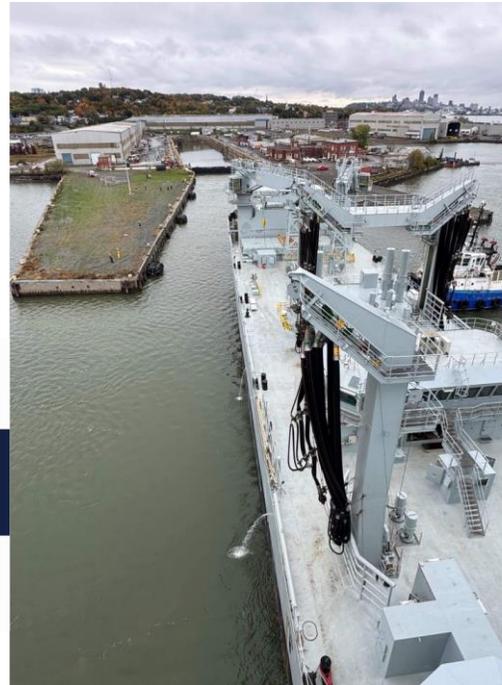


Infolettre Davie – Novembre

- 01** Restez informé en temps réel des travaux en cours chez Davie ! Inscrivez -vous à notre info-travaux pour recevoir un court courriel ou un texto lors d'activités de chantier.



DAVIE



Infolettre Davie – Novembre

- 02** Visite du NSC Astérix avec les membres du Comité de liaison communautaire Davie-Lévis

Infolettre Davie – Novembre

03 Davie et l'École Saint-Joseph : un projet vert en action

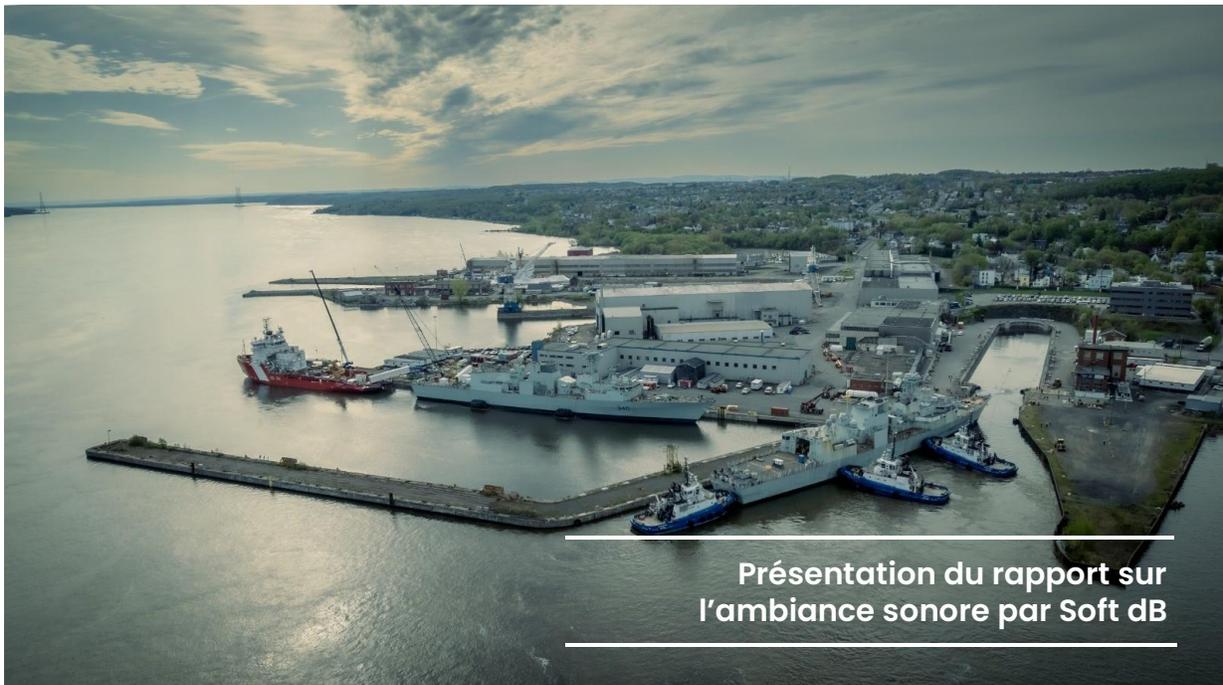


04 Des étudiants de l'Université Laval visitent Davie et l'Asterix

Le rallye de la Jeune Chambre de commerce de Québec



www.davie.ca | 14





Davie

Climat sonore

Experts en acoustique
et vibration 

Soft dB

Michel Pearson, ing. Msc., Soft dB
Samuel Duclos, ing., Soft dB 



Contexte et objectifs

- Opportunité de mesurer le climat sonore ambiant sans les opérations du chantier;

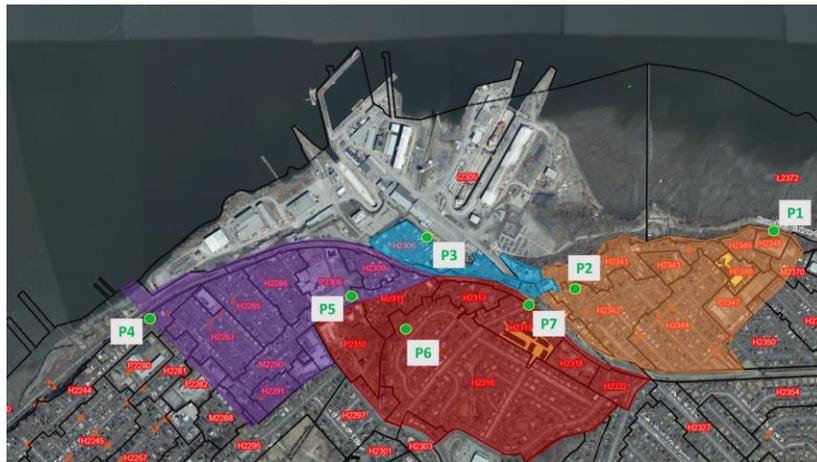


Méthodologie – Durée des relevés

- Total de 7 stations de mesure
- 4 jours complets, du 1^{er} au 4 août 2024.
- Fait sur semaine et fin de semaine pour voir les tendances



Méthodologie – Évaluation des zones





Méthodologie – Instrumentation

- Station de mesure acoustique de classe 1
- Calibré sur site



Méthodologie – Conditions météo

- Vitesse du vent inférieure à 20 km/h;
- Taux d'humidité inférieur à 90 % ou la limite spécifiée par le fabricant;
- La chaussée était sèche et il n'y avait pas de précipitation;
- La température ambiante est demeurée à l'intérieur des limites des tolérances spécifiées par le fabricant de l'équipement de mesure.

Analyse des données

- Moyennes calculées pour la période de jour et de nuit
- Si durant la période de mesure il y avait de la pluie, un vent supérieur à 20km/h ou une humidité supérieure à 90%, les relevés sonores n'ont pas été pris en compte.
- Écoute des pistes audios et filtrages des évènements non représentatifs du climat sonore habituel (par exemple : vent fort, pluie, oiseaux près du microphone, etc.).
 - Activités du chantier Davie consignées lors des relevés :
Opérations d'émondage et utilisation d'une génératrice

Échelle de bruit

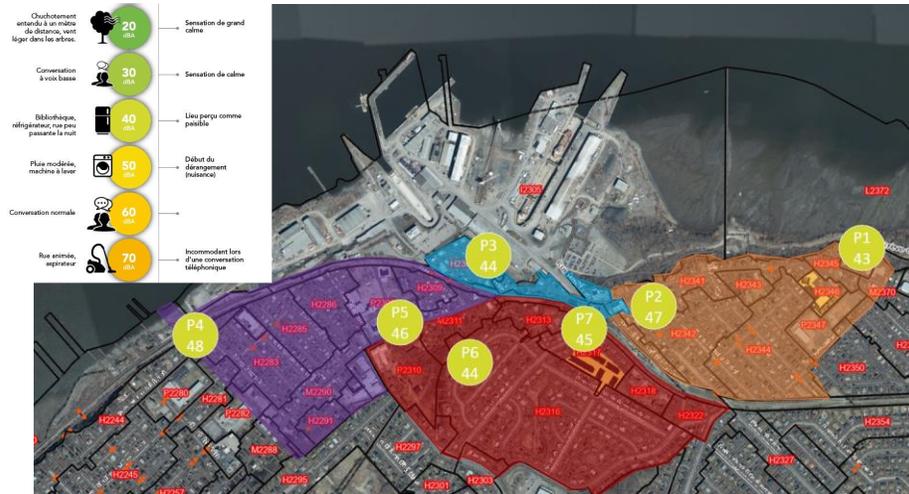
Exemples de sources de bruit et de réactions humaines selon le niveau de bruit

Exemples de bruit	Décibels	Réactions humaines
Aucun son n'est perceptible	0 dBA	Seuil de l'audition
Respiration	10 dBA	Le son peut à peine être entendu
Chuchotement entendu à un mètre de distance, vent léger dans les arbres.	20 dBA	Sensation de grand calme
Conversation à voix basse	30 dBA	Sensation de calme
Bibliothèque, réfrigérateur, rue peu passante la nuit	40 dBA	Lieu perçu comme paisible

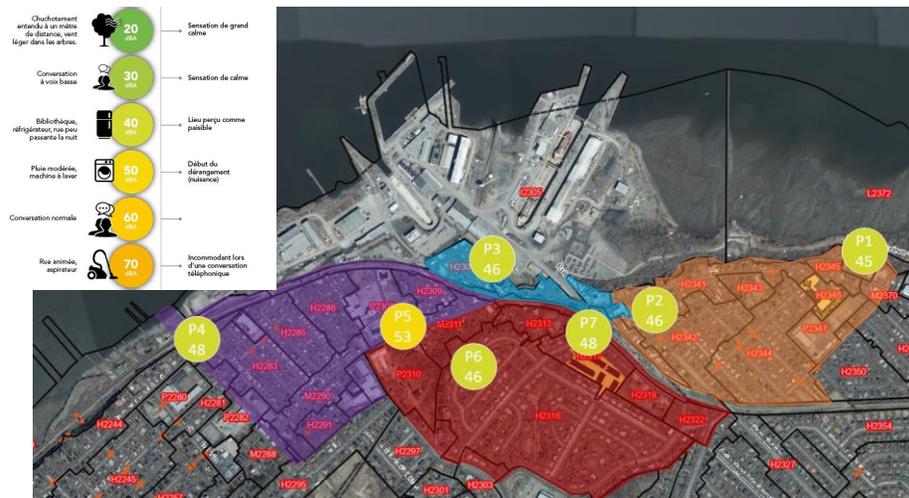
Pluie modérée, machine à laver	50 dBA	Début du dérangement (nuisance)
Conversation normale	60 dBA	
Rue animée, aspirateur	70 dBA	Incommodant lors d'une conversation téléphonique
Réveil-matin, usine, restaurant bruyant	80 dBA	Conversation difficile, sensation de bruit fort
Méto, tondeuse, alarme	90 dBA	
Percosse, scie à chaîne, motocyclette	100 dBA	

Source : <https://www.inspq.qc.ca/bruit-environnemental>

Bruit résiduel - Laeq, nuit (dBA)



Bruit résiduel - Laeq, jour (dBA)



Résultats

BR – Bruit résiduel (le bruit restant sans les opérations de Davie)

Période	Date	Nombre d'heures valides (T)*	Niveau sonore LAeq,T [dBA]						
			P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7
Semaine									
Jour (7h à 19h)	1 au 2 août 2024	21	45	46	46	49	53	47	51
Nuit (19h à 7h)	1 au 2 août 2024	16	43	48	44	48	46	44	46
Fin de semaine									
Jour (7h à 19h)	3 au 4 août 2024	22	45	46	46	48	53	46	48
Nuit (19h à 7h)	3 au 4 août 2024	20	43	47	45	48	47	45	45

*Certaines heures ne sont pas valides en raison des conditions météorologiques (voir section 4.3 pour plus d'explications).

Analyse :

- Moins de 1 dB d'écart sonore entre la fds et la semaine à l'exception de P7 en période de jour.
- Peu d'écart perceptible entre la nuit et le jour pour les récepteurs P1, P2, P3, P4 et P6.
- Pour les récepteurs P5 et P7, variation entre le jour et la nuit perceptible causée par la circulation routière (rue Saint - Joseph & rue du Moulin -Ruel).
- Les niveaux sonores les plus importants de jour sont observés à P5 et P7.

Merci!

Questions?

info@softdb.com
1-866-686-0993
www.softdb.com





Réactions et plan d'action de DAVIE

Projet R&D climat sonore

- Groupe de travail avec R&D, soustraitant, Soft dB et Environnement pour trouver des solutions
- Volonté de réduire l'empreinte sonore
- Analyse de la stratégie par rapport aux équipements

Stations fixes

- Achat de 2 stations fixes en 2025
- Effectuer la surveillance en continu et mieux identifier la source
- Intervenir plus rapidement en cas de dépassement

Alarme de recul

- Analyse des différents modèles à large bande tout en s'assurant de la sécurité des travailleurs
- Les entrepreneurs sont encouragés à utiliser des modèles à large bande
- Davie a créé une procédure des requis environnementaux

30

Mise à jour Points statutaires

- Dernières nouvelles de Davie dans la communauté
- Registre des signalements
- Processus d'appels d'offres
- Travaux effectués et à venir



davie.ca | 31

Davie s'implique auprès de la communauté

- Fondation Jonction pour Elles,
- Bal du maire – Fondation jeunes en tête
- Dégustation de prestige pour la Fondation de l'Hôtel Dieu de Lévis,
- Activités de plantation d'arbustes avec des élèves de 4e année de l'école Saint-Joseph de Lévis et finacement d'un projet de serre en classe.

DAVIE



Steve



Davie ouvre ses portes

- Davie collabore avec le CISSS de Chaudière-Appalaches, la ville de Lévis et Desssercom,
- Visite de 37 étudiants en génie mécanique et industriel de l'Université Laval
- Davie reçoit les membres du comité de liaison avec le milieu Lévis - Québec.

DAVIE



Fièremment Davie

- Soutien d'un homme fort de la sûreté industrielle de Davie,
- Article de recherche publié dans un magazine scientifique international, par un employé de Davie,
- Davie récompensé dans le cadre du Défi sans auto, édition 2024 .

DAVIE





Des travailleurs de Davie exposés à l'amiante

- La priorité de Davie est la santé et la sécurité de son personnel.
- Nos employés sont formés pour signaler leur inquiétude en cas de doute.
- Nous nous engageons à maintenir des normes de sécurité élevées dans toutes nos activités.

www.davie.ca | 35

Activités récentes

Signature du ICE-Pact, le protocole d'entente sur l'effort de collaboration en matière de briseglace à Washington, D.C. .

- Étaient présents:
 - Président et chef de la direction, James Davies
 - Jean-Yves Duclos, ministre canadien des Services publics et de l'approvisionnement,
 - Alejandro Mayorkas, secrétaire américain à la sécurité intérieure,
 - Wille Rydman, ministre finlandais des Affaires économiques,

DAVIE



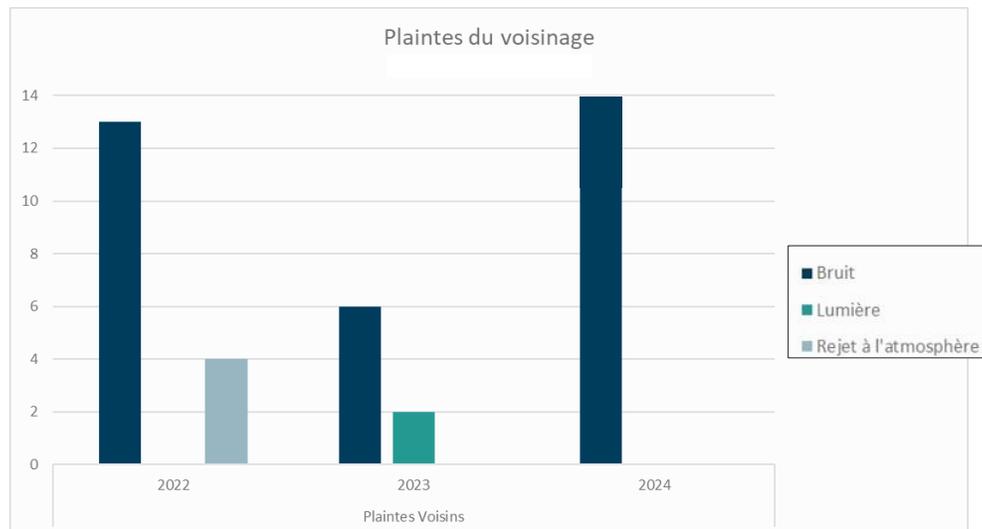
Activités récentes

- Journée maritime québécoise à l'Assemblée nationale
- Conférence Robonumérique de Lévis
- Marche du Jour du souvenir



DAVIE

Signalements



DAVIE

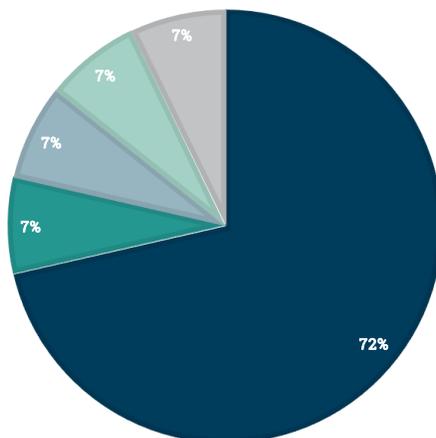
davie.ca | 39



Signalements

SIGNALEMENTS PAR SECTEUR EN 2024

■ Secteur centre ■ Hors zone ■ Secteur rapproché ■ Secteur Est ■ Cale lorne



DAVIE

davie.ca | 40



Processus d'appel d'offre

La décision de modifier notre stratégie de mise en œuvre pour mieux répondre à nos besoins était la seule option responsable pour protéger nos intérêts :

- Les propositions étaient trop chères ou ne nous permettait pas d'obtenir les infrastructures dont nous avons besoin.
- Le changement d'approche nous permettra de faire les travaux par phases ce qui nous procurera l'agilité nécessaire pour respecter les échéanciers souhaités et le budget prévu.
- Nous évaluons actuellement plusieurs avenues qui nous permettraient de compléter ce projet dans les budgets alloués et de façon à répondre aux besoins immédiats et futurs du Chantier, notamment pour saisir les opportunités potentielles du nouveau ICE Pact.
- Nous nous engageons à aller de l'avant le plus rapidement possible et à mettre en place une approche qui accélèrera le début des travaux de construction de nouveaux navires à Lévis.

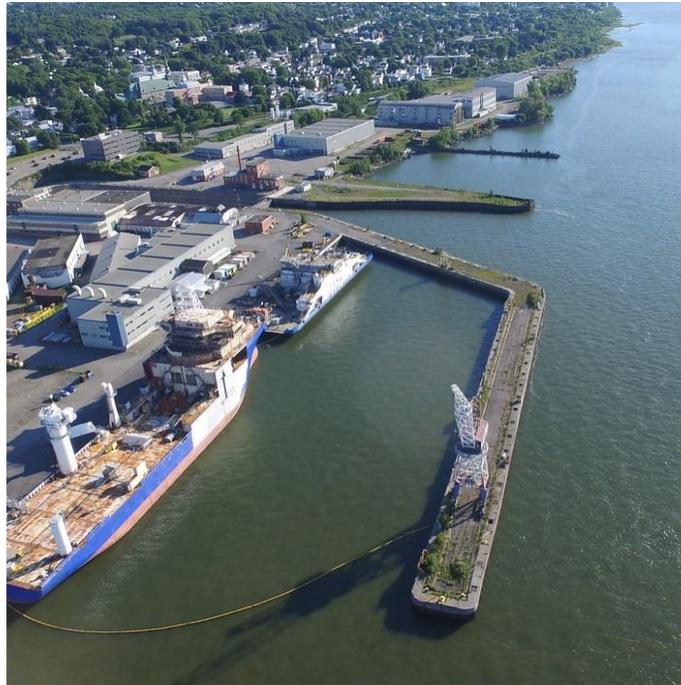
Classification : Renseignements commerciaux confidentiels

davie.ca | 41



Travaux à venir

- Des travaux sont prévus dans les prochains jours, et ce jusqu'au 20 décembre.
- Au retour des congés des fêtes, dès le 6 janvier, des travaux d'« hydroblasting » doivent être effectués sur la frégate pouvant causer du bruit.

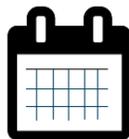


Varia

- Discussion mise à jour règles de fonctionnement du comité
- Information du milieu

Calendrier 2025 (mardi, 18h)

- 11 mars
- 3 ou 10 juin
- 9 septembre
- 2 ou 9 décembre



DAVIE



43



DAVIE

Bilan et questionnaire d'appréciation

DAVIE Questionnaire d'appréciation des membres du Comité de liaison avec le milieu DavieLévis2024

Appréciation de la visite de l'Astérix
Vous pouvez sauter à la section 2 du questionnaire si vous n'avez pas participé à la visite.

1. Quelle est votre appréciation de la visite de l'Astérix du 18 octobre 2024? Veuillez sélectionner le nombre d'étoiles approprié, 5 étoiles étant la meilleure note.

☆ ☆ ☆ ☆ ☆

2. Avez-vous des commentaires concernant la visite de l'Astérix du 18 octobre 2024?

Entrez votre réponse

Merci

Quebec
22, rue George -D. Davie
Lévis, Québec, Canada
G6V 0K4
+1 418 837-5841

Montreal
1250, boulevard René -Lévesque
Montréal, Québec, Canada
H3B 4W8
+1 418 837-5841

Ottawa
255 Albert Street, Suite 940
Ottawa, Ontario, Canada
K1P 6A9
+1 613 321-3760

davie.ca
info@davie.ca



DAVIE

Marcel Poulin

Directeur, Affaires externes et participation industrielle

418 837 5841 ext. 2363

marcel.poulin@davie.ca

davie.ca



Marc-Olivier Fortin

Directeur de projets et facilitateur

418 590-4996

mofortin@transfertconsult.ca

transfertconsult.ca